



RAPPORT ANNUEL 2015
Détails des comptes
de l'exercice 2015 et leurs annexes
Rapport de l'organe de révision

CONSOLIDÉ GROUPE CGN 2

1 BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2015	3
Actif	3
Passif	4
2 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015	5
Produits	5
Charges	6
Compte de résultat	7
3 COMPTE DES IMMOBILISATIONS DE L'EXERCICE 2015	8
4 TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE 2015	10
5 ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2015	11
6 RÉPARTITION DU CAPITAL-ACTIONS AU 31 DÉCEMBRE 2015	19
7 RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION	20

GROUPE CGN SA 22

1 BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2015	23
Actif	23
Passif	24
2 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015	25
3 TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE 2015	26
4 ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2015	27
5 RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION	28



CONSOLIDÉ GROUPE CGN

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

ACTIF

	NOTES	31.12.15 BILAN		31.12.14 BILAN	
		CHF (en milliers)	%	CHF (en milliers)	%
A ACTIF CIRCULANT		13 128	24.5%	11 765	22.2%
1. TRÉSORERIE		6 790	12.7%	7 616	14.4%
1.1 Caisses et chèques postaux		487	0.9%	1 960	3.7%
1.2 Banques c/c commerciaux		6 303	11.8%	5 657	10.7%
<i>Dont liquidités affectées à: la rénovation du bateau ITALIE</i>		<i>533</i>	<i>1.0%</i>	<i>927</i>	<i>1.7%</i>
2. CRÉANCES RÉSULTANT DE LA VENTE DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES		1 569	2.9%	1 542	2.9%
2.1 Entreprises de transport (CH-Direct)		742	1.4%	801	1.5%
2.2 Débiteurs clients	1	866	1.6%	781	1.5%
./.. Provision pour débiteurs douteux		-40	-0.1%	-40	-0.1%
3. AUTRES CRÉANCES À COURT TERME		1 418	2.6%	661	1.2%
3.1 Débiteurs divers		1 418	2.6%	661	1.2%
4. APPROVISIONNEMENTS	2	1 052	2.0%	1 242	2.3%
5. ACTIFS DE RÉGULARISATION	3	2 299	4.3%	703	1.3%
B ACTIF IMMOBILISÉ		40 416	75.5%	41 263	77.8%
1. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	4,5	1 951	3.6%	2 002	3.8%
1.1 Fonds en faveur du personnel	8	1 951	3.6%	2 002	3.8%
2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6,7	38 465	71.8%	39 261	74.0%
2.1 Compte des immobilisations		175 197	327.2%	173 922	328.0%
2.2 Objets inachevés		5 482	10.2%	123	0.2%
./.. Compte d'amortissements		-142 214	-265.6%	-134 784	-254.2%
TOTAL ACTIF		53 545	100.0%	53 028	100.0%

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

PASSIF

	NOTES	31.12.15 BILAN		31.12.14 BILAN	
		CHF (en milliers)	%	CHF (en milliers)	%
A CAPITAUX ÉTRANGERS		28 792	53.8%	28 326	53.4%
1. CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		7 135	13.3%	4 892	9.2%
1.1. Créanciers et fournisseurs	9	3 038	5.7%	1 861	3.5%
1.2. Dettes à court terme portant intérêt		1 307	2.4%	1 241	2.3%
- dont part à court terme leasings financiers (<12 mois)	10	1 273	2.4%	1 215	2.3%
- dont part à court terme autres dettes portant intérêt (<12 mois)		34	0.1%	26	0.0%
1.3. Autres dettes à court terme		1 457	2.7%	1 648	3.1%
1.4. Passifs de régularisation	11	1 332	2.5%	143	0.3%
2. CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	12,17	21 657	40.4%	23 434	44.2%
2.1. Dettes à long terme portant intérêts		12 952	24.2%	13 799	26.0%
2.1.1. Leasings financiers	10	2 277	4.3%	3 439	6.5%
2.1.2. Hypothèque BCV	13	1 656	3.1%	1 342	2.5%
2.1.3. Prêt Retraites Populaires	14	9 018	16.8%	9 018	17.0%
2.2. Autres dettes à long terme		8 705	16.3%	9 635	18.2%
2.2.1. Hypothèque 2 ^e rang des pouvoirs publics (nominal KCHF 4800)	13	2 247	4.2%	2 247	4.2%
2.2.2. Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat (Genève)	26	489	0.9%	108	0.2%
2.2.3. Provisions dont provision « Italie »	15	4 019	7.5%	5 279	10.0%
2.2.4. Fonds en faveur du personnel	16	1 951	3.6%	2 002	3.8%
B CAPITAUX PROPRES		24 752	46.2%	24 701	46.6%
1. CAPITAL-ACTIONS	18,19	19 855	37.1%	19 855	37.4%
2. RÉSERVE LÉGALE ISSUE DU BÉNÉFICE		100	0.2%	0	0.0%
2.1. Réserve générale	20	100	0.2%	0	0.0%
3. RÉSERVES AFFECTÉES		2 223	4.2%	2 172	4.1%
3.1. Réserve d'amortissement		309	0.6%	309	0.6%
3.2. Réserve pour pertes futures art. 36 LTV trafic régional		1 751	3.3%	1 827	3.4%
3.3. Part de subventions non dépensées (Genève)	26	163	0.3%	36	0.1%
4. RÉSERVE FACULTATIVE ISSUE DU BÉNÉFICE		2 575	4.8%	2 675	5.0%
4.1. Résultat exercice	20	0	0.0%	1	0.0%
4.2. Résultat reporté	20	0	0.0%	2 674	5.0%
4.3. Réserve statutaire	20	2 575	0.0%	0	0.0%
TOTAL PASSIF		53 545	100.0%	53 028	100.0%

CONSOLIDÉ GROUPE CGN PRODUITS

	NOTES	2015 CHF (en milliers)	VARIATION %	2014 CHF (en milliers)
A PRODUITS DE TRANSPORTS BRUTS	21	24 935	101.0%	24 699
./ Commissions, rabais, escomptes		-590	109.0%	-542
Produits de transports nets		24 344	100.8%	24 157
B PRODUITS ACCESSOIRES		7 354	209.6%	3 508
1. Fermages et loyers	22	653	89.5%	729
2. Prestations internes	23	259	NA	0
3. Prestations pour tiers		944	83.1%	1 136
4. Produits de fonds de roulement		1	23.9%	6
5. Contribution d'investissements	24	1 182	366.1%	323
6. Autres produits		4 315	328.4%	1 314
- Dont dons	25	3 540	875.2%	404
C INDEMNITÉS	26	10 659	102.2%	10 432
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		42 357	111.2%	38 096

NA = ratio non applicable

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

CHARGES

	NOTES	2015 CHF (en milliers)	VARIATION %	2014 CHF (en milliers)
A CHARGES POUR LE PERSONNEL	27	21 500	104.1%	20 659
1. Traitements et salaires		16 266	102.7%	15 844
2. Allocations, indemnités diverses, uniformes		2 189	99.0%	2 210
3. Charges sociales		3 045	116.9%	2 604
B FRAIS DE CHOSES		13 505	97.6%	13 833
1. DÉPENSES GÉNÉRALES	28	2 206	115.1%	1 917
1.1. Conseil Administration (Jetons de présence et suivi de mandats / projets)		308	66.5%	464
1.2. Organe de révision		37	71.2%	52
1.3. Autres mandataires de la Société		208	546.4%	38
1.4. Cotisations et taxes		827	108.6%	762
1.5. Dépenses générales pour le personnel		543	195.7%	277
1.6. Frais administratifs		282	87.0%	324
2. INFORMATIQUE		511	107.0%	478
3. MARKETING, PUBLICITÉ		1 062	103.2%	1 029
4. ASSURANCES ET SÉCURITÉ		438	100.5%	436
5. FERMAGES ET LOYERS		43	115.0%	38
6. ACHATS MARCHANDISES	29	503	55.8%	901
7. ENERGIE	30	4 583	86.5%	5 296
7.1. Carburants, combustibles et chauffage		4 046	85.5%	4 731
7.2. Energie électrique		397	95.5%	415
7.3. Gaz, eau, lubrifiants		140	93.9%	149
8. FOURNITURES ET PRESTATIONS DE TIERS POUR L'ENTRETIEN	31	4 160	111.2%	3 739
8.1. Frais d'entretien bâtiments et divers		881	114.1%	772
8.2. Frais d'entretien bateaux		3 279	110.5%	2 967
C ATTRIBUTION À LA PROVISION ITALIE		-927	NA	403
D AMORTISSEMENTS	32	7 680	318.8%	2 409
1. Immobilisations		7 680	318.8%	2 409
E FRAIS DE CAPITAUX	33	561	91.4%	614
F IMPÔTS		62	121.3%	51
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		42 382	111.6%	37 969
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-24	NA	127

NA = ratio non applicable

CONSOLIDÉ GROUPE CGN COMPTE DE RÉSULTAT

	NOTES	2015 CHF (en milliers)	VARIATION %	2014 CHF (en milliers)
A RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-24	NA	127
B CHARGES ET PRODUITS EXTRAORDINAIRES	34	24	NA	-126
1. Charges exercices antérieurs		-45	29.3%	-153
2. Produits exercices antérieurs		173	948.7%	18
3. Charges extraordinaires		-105	NA	0
4. Produits extraordinaires		1	11.7%	9
RESULTAT DE L'EXERCICE		0	NA	1

NA = ratio non applicable

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

VALEUR D'ACQUISITION

	ÉTAT AU 01.01.15 CHF (en milliers)	AUGMENTATIONS EN 2015 CHF (en milliers)	DIMINUTIONS EN 2015 CHF (en milliers)	ÉTAT AU 31.12.15 CHF (en milliers)
A INSTALLATIONS				
1. INSTALLATION DES DÉBARCADÈRES				
1.1. Installations fixes	4 528	339	0	4 868
1.2. Équipements	466	0	0	466
2. BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS FIXES				
2.1. Bâtiments et installations fixes	19 417	403	0	19 820
2.2. Installations et machines des chantiers navals et des ateliers	1 639	158	0	1 797
B BATEAUX ET DOCK FLOTTANT				
1. BATEAUX BELLE ÉPOQUE	77 856	0	0	77 856
La Suisse	19 691	0	0	19 691
Simplon	8 706	0	0	8 706
Savoie	13 014	0	0	13 014
Rhône	3 995	0	0	3 995
Montreux	12 612	0	0	12 612
Vevey	15 600	0	0	15 600
Italie	1 545	0	0	1 545
Helvétie	2 694	0	0	2 694
2. BATEAUX MODERNES	63 204	508	0	63 712
Lausanne	15 469	151	0	15 620
Léman	5 883	0	0	5 883
Henry-Dunant	5 558	357	0	5 915
Général-Guisan	5 001	0	0	5 001
Ville-De-Genève	9 648	0	0	9 648
Lavaux	4 148	0	0	4 148
Morges	4 056	0	0	4 056
Valais*	5 123	0	0	5 123
Col-Vert	1 433	0	0	1 433
Coppet*	3 498	0	0	3 498
Genève*	3 386	0	0	3 386
3. AUTRES BATEAUX	85	0	0	85
4. AUTRES INSTALLATIONS FLOTTANTES (DOCK)	3 219	0	0	3 219
C DIVERS				
1. VÉHICULES À MOTEUR*	276	0	0	276
2. OBJETS MOBILIERS				
2.1. Informatique/câblage réseau	1 194	70	251	1 014
2.2. Billetterie*	862	48	0	910
2.3. Objets mobiliers et divers	1 174	0	0	1 174
TOTAL DES OBJETS ACHEVÉS	173 922	1 526	251	175 197
D OBJETS INACHEVÉS				
1. BATEAU ITALIE	0	5 384	0	5 384
2. DIVERS	123	-25	0	98
TOTAL DES OBJETS INACHEVÉS	123	5 358	0	5 482
TOTAL GÉNÉRAL	174 045	6 884	251	180 679
<i>*Dont objets part. ou totalement financés par leasing:</i>	<i>12 739</i>	<i>158</i>	<i>0</i>	<i>12 897</i>

AMORTISSEMENTS

Taux	ÉTAT AU 01.01.15 CHF (en milliers)	AUGMENTATIONS EN 2015 CHF (en milliers)	DIMINUTIONS EN 2015 CHF (en milliers)	ÉTAT AU 31.12.15 CHF (en milliers)	VALEUR COMPTABLE 31.12.15 CHF (en milliers)
5.0%	4 196	43	0	4 239	629
10.0%	466	0	0	466	0
2.0%	8 485	251	0	8 736	11 084
5.0%	1 280	60	0	1 340	457
3/10%	77 856	0	0	77 856	0
3/10%	19 691	0	0	19 691	0
3/10%	8 706	0	0	8 706	0
3/10%	13 014	0	0	13 014	0
3/10%	3 995	0	0	3 995	0
3/10%	12 612	0	0	12 612	0
3/10%	15 600	0	0	15 600	0
3/10%	1 545	0	0	1 545	0
3/10%	2 694	0	0	2 694	0
3/10%	36 254	1 793	0	38 047	25 665
3/10%	11 586	471	0	12 057	3 563
3/10%	4 277	188	0	4 464	1 418
3/10%	3 540	148	0	3 688	2 227
3/10%	4 377	129	0	4 506	495
3/10%	4 106	280	0	4 386	5 262
3/10%	1 199	142	0	1 341	2 808
3/10%	1 126	131	0	1 257	2 800
3/10%	1 747	132	0	1 879	3 245
3/10%	764	32	0	796	637
3/10%	1 840	70	0	1 910	1 588
3/10%	1 693	70	0	1 763	1 622
5.0%	85	0	0	85	0
5.0%	3 154	18	0	3 172	48
12.5%	190	15	0	205	70
25/10%	1 160	24	251	934	80
25/10%	496	85	0	581	329
10.0%	1 102	8	0	1 110	64
	134 725	2 296	251	136 771	38 426
	0	5 384	0	5 384	0
	59	0	0	59	39
	59	5 384	0	5 442	39
	134 784	7 680	251	142 214	38 465
	5 663	358	0	6 022	6 876

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

	2015 CHF (en milliers)	2014 CHF (en milliers)
OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	-24	127
Amortissements sur immobilisations corporelles	7 680	2 409
Variation des provisions et réserves	-828	1 085
Variation comptes de régularisation	-406	-1 085
Capacité d'autofinancement de l'exploitation	6 422	2 536
Variation débiteurs	-784	-107
Variation créanciers et fournisseurs et autres dettes à court terme	987	-2 014
Variation approvisionnements	190	-383
Variation du besoin en fonds de roulement	393	-2 504
FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'EXPLOITATION	6 815	32
Produits extraordinaires	174	27
Charges extraordinaires	-150	-153
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	6 839	-93
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS		
Bâtiments et Installations	-875	-2 531
Bateaux et dock flottant	-508	-5 188
Divers	-118	-80
Travaux en cours (Italie)	-5 384	-65
Flux de fonds relatifs aux investissements	-6 884	-7 863
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation du capital	0	0
Variation des crédits des pouvoirs publics	0	0
Variation des crédits bancaires	323	-25
Variation des leasings financiers	-1 104	-1 173
Flux de fonds relatifs aux opérations de financement	-781	-1 198
Variation des disponibilités	-826	-9 155
Disponibilités au 1 ^{er} janvier	7 616	16 771
DISPONIBILITÉS NETTES AU 31 DÉCEMBRE	6 790	7 616
DISPONIBILITÉS	31.12.2015	31.12.2014
Caisse et comptes de chèques postaux	487	1 960
Banques comptes courants commerciaux	6 303	5 657
TOTAL	6 790	7 616

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES

Les comptes sont établis en conformité avec les dispositions de la Loi sur le transport des voyageurs (LTV) et de l'ordonnance du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) concernant la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC) ainsi que du code des obligations (CO). Ils ont été formellement approuvés par l'Office fédéral des transports (OFT) en date du 22 mars 2016.

Sauf avis contraire et pour des motifs de présentation, tous les montants sont mentionnés en milliers de francs suisses.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du groupe CGN inclut l'ensemble des sociétés suivantes au 31.12.2015, toutes consolidées à 100%:

- Groupe CGN SA, maison-mère
- CGN SA, détenue à 100% par Groupe CGN SA
- CGN Belle Époque SA, détenue à 100% par Groupe CGN SA

Toutes ces sociétés ont leur siège social à Lausanne.

Date de clôture des comptes

Les trois sociétés consolidées (voir ci-dessus) bouclent leur exercice à la même date, soit au 31 décembre de chaque année. Les comptes 2015 sont donc le résultat de la consolidation de chacune des sociétés au 31.12.2015.

Principes de consolidation

La Consolidation du groupe CGN se base sur les comptes révisés des entreprises appartenant au périmètre de consolidation du groupe.

L'ensemble des actifs, passifs, ainsi que les revenus et charges du compte de résultat sont par principe consolidés selon la méthode d'intégration globale. Les postes internes au groupe, tant au bilan que dans le compte de résultat sont éliminés, y compris les gains qui peuvent en résulter. La valeur des participations de Groupe CGN SA dans ses sociétés filles ainsi que le capital-actions de chacune des sociétés filles ont, selon le principe décrit ci-dessus, été éliminés.

Méthode de consolidation des fonds propres

La consolidation des fonds propres est effectuée selon la méthode du coût d'acquisition.

Les éventuelles sociétés acquises ou vendues sont intégrées, respectivement sorties du périmètre de consolidation, à leur date d'achat ou de vente.

La création des sociétés CGN SA et CGN Belle Époque SA a été réalisée entre le 16 mai 2012 (décision de l'Assemblée générale) et le 26 juin 2012 (date d'inscription au registre du commerce) par transfert de patrimoine de Groupe CGN SA avec effet rétroactif au 01.01.2012.

Les valeurs de transfert correspondent à la valeur comptable au 01.01.2012 (valeur de clôture au 31.12.2011 après assainissement financier). La valeur des participations de Groupe CGN SA dans ses sociétés filles correspond à la valeur du capital-actions de chacune des sociétés après transfert.

Comptabilisation des différentes monnaies

Aucune société du groupe n'établit ses comptes en monnaie étrangère.

CONTRATS D'IMPORTANCE EN COURS

CGN SA a renouvelé le contrat de restauration sur l'ensemble de la flotte (hors « Montreux ») qui la lie à Lake Gourmet SA en 2012 pour une nouvelle période de 6 ans.

En 2013, Groupe CGN SA a signé un nouveau contrat de prestations avec le canton de Genève portant effet sur une période de 5 ans soit de 2014 à 2018 (voir également point 26 ci-dessous).

Le plan de financement des travaux de rénovation de l'« Italie » a été finalisé et les montants nécessaires à verser par les contributeurs externes que sont l'ABVL/Pro Vapore ainsi que le canton de Vaud ont fait l'objet de contrats avec CGN Belle Époque SA.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA DATE DU BILAN

Aucun litige significatif ou autre événement important ne nécessite un besoin de provision dans les comptes, à l'exception des coûts prévisionnels de réparation du bateau « Montreux » à réaliser en 2016 et provisionnés dans les comptes 2015 à hauteur de KCHF 250'.

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

COMMENTAIRES SUR LES PRINCIPAUX COMPTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

1. Débiteurs

Pour les débiteurs faisant l'objet de poursuites, étant en faillite, bénéficiant d'un sursis concordataire ou suscitant des doutes fondés concernant leur capacité de respecter leurs engagements, Le groupe CGN constitue une provision adéquate pour risque sur créances douteuses.

2. Approvisionnements

Les stocks sont en général basés sur la valeur d'acquisition ou de réalisation si cette dernière s'avère plus basse.

3. Actifs de régularisation

Ce poste comprend l'intégralité des indemnités à verser par la France pour l'exercice 2015 soit un montant de KCHF 1034' (voir également sous le point 26) pour davantage d'information) ainsi que les contributions d'investissement pour la rénovation de l'Italie à verser par le canton de Vaud pour KCHF 1182'.

4. Valeurs en portefeuille

La nature des titres détenus correspond plus à des soutiens financiers qu'à des placements à rendement. Ils sont totalement amortis.

5. Valeurs incorporelles

Suite à la restructuration de la Société et à l'assainissement des comptes, il n'y a plus de valeur incorporelle au bilan du Groupe CGN.

6. Compte des immobilisations

Le compte des immobilisations corporelles enregistre, selon le principe des montants bruts:

- en tant qu'augmentations:
 - a) Les dépenses pour la construction ou l'acquisition de nouvelles installations (équipements fixes ou mobiles et véhicules) et les dépenses pour le remplacement d'installations complètes ou de parties d'installations;
 - b) Les dépenses pour l'extension, le complément, le renouvellement ou la transformation des installations et des véhicules disponibles.

- en tant que diminutions:

Le démantèlement, l'aliénation ou la mise hors service permanente des objets dont les coûts ont grevé le compte des immobilisations lors de leur acquisition. La valeur de l'installation (y compris les imputations ultérieures pour agrandissements ou transformations) est déduite du compte.

Dispositions particulières

Les dépenses pour les installations qui ne sont pas encore en service ou décomptées à la fin de l'année figurent dans le compte « Objets inachevés ».

Amortissements

Le compte d'amortissement dans le bilan est tenu selon le principe des montants bruts.

Les amortissements sont fixés, d'une part sur la base des coûts de construction et d'acquisition et, d'autre part, sur la base de la durée d'utilisation vraisemblable des installations selon des taux compris dans les fourchettes imposées dans l'ordonnance du DETEC (OCEC; art 11 et annexe). Il s'agit d'amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais qui suivent, en général, les taux suivants:

Bateaux pour service voyageurs	3.0 %
Équipements de bateaux	10.0 %
Autres bateaux et installations flottantes	5.0 %
Installations de débarcadères	5.0 %
Bâtiments et installations fixes	2.0 %
Installations et machines	5.0 %
Véhicules à moteur	12.5 %
Informatique	25.0 %
Objets mobiliers, billetterie, câblage	10.0 %

Dans le cadre de la restructuration et de l'assainissement de l'ancienne Compagnie générale de navigation sur le lac Léman SA, l'ensemble des actifs de la Société a été transféré à CGN SA au 1er janvier 2012 à l'exception des huit bateaux à roues à aube qui ont été transférés à CGN Belle Époque SA. Certains actifs transférés à CGN SA ont été partiellement amortis, soit les bateaux Lausanne, Coppet, Genève et Valais ainsi que d'autres actifs divers, pour un montant total de KCHF 3429'. Les huit bateaux à roues à aube ont été intégralement amortis (valeur comptable CHF 1.-) pour un montant de KCHF 41178'.

La valeur nette au bilan des actifs immobilisés doit être considérée comme valeur d'usage.

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

Activation en 2015

Les principes d'activation énumérés ci-dessus sont appliqués comme suit :

- les factures de tiers sont activées à 100%.
- les prestations internes, en conformité avec l'OCEC, sont activées aux coûts complets provenant de la comptabilité analytique.

En 2015, les investissements de l'ensemble du groupe se sont élevés à KCHF 6884'.

7. Valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles

	2015 en KCHF	2014 en KCHF
Bateaux à vapeur, à moteur, bateau atelier et dock flottant (AESN)	160 108'	154 662'
Bâtiments	22 771'	22 039'
Débarcadères	474'	471'
Biens mobiliers	5 830'	5 817'

La Compagnie, en tant que membre de l'Association d'Assurance des Entreprises Suisses de Navigation (AESN), est assurée conformément aux normes suisses pour les compagnies de navigation contre des prétentions en dommages et intérêts (responsabilité civile et CASCO).

En tant que membre de l'AESN, la Société est couverte sur le principe du pool des sociétés pour un montant de CHF 80 millions en responsabilité civile.

La couverture de l'AESN en CASCO pour l'ensemble de la flotte CGN est de KCHF 160 108' soit KCHF 73 815' pour la flotte appartenant à CGN SA et KCHF 86 293' pour la flotte historique appartenant à CGN Belle Époque SA.

8. Fonds en faveur du personnel

Ces fonds (total au 31.12.2015: KCHF 1951') se trouvent à l'actif et au passif du bilan.

Ils représentent le fonds de la caisse de secours en cas de maladie pour KCHF 1344' ainsi que le fonds de réserve pour l'amélioration des rentes en cours en faveur du personnel de la CGN pour KCHF 607'. Ces deux fonds sont des fonds paritaires dans lesquels sont représentés de manière paritaire la direction de l'entreprise ainsi que les collaborateurs.

9. Créanciers et fournisseurs

Ce poste comprend les fournisseurs ordinaires pour KCHF 3038' tandis que toutes les autres créances envers des tiers figurent sous la rubrique « créanciers divers ». A fin 2015, les factures ouvertes liées au financement des travaux de l'« Italie » ont entraîné une hausse de ce poste par rapport à l'exercice précédent.

10. Leasings financiers

L'achat du « Valais », de deux bateaux de type NAVIBUS® (le « Coppet » et le « Genève »), d'un véhicule, d'une machine à commande numérique pour l'atelier serrurerie (dès 2015) ainsi que du système de billetterie ont été financés par le biais de sept contrats de leasing. Ces transactions sont considérées comme des leasings financiers (et non opérationnels). Ils sont donc portés au bilan. La valeur comptable nette des objets financés par leasing figure dans les actifs immobilisés tandis que la dette de leasing y relative figure au passif du bilan dans les fonds étrangers à court et long terme. La durée d'amortissement contractuelle des leasings est de 10 à 12 ans pour les bateaux alors que la durée de vie comptable de ceux-ci est de 33 ans. Le système de billetterie est quant à lui amorti contractuellement en 8 ans tandis que sa durée de vie comptable est de 10 ans.

La valeur des leasings au bilan est présentée séparément selon que l'échéance des remboursements est inférieure à 12 mois (court terme) ou supérieure (long terme).

Au 31 décembre 2015, la valeur nette à l'actif des objets financés par leasing est de KCHF 6876'.

A la même date, les intérêts contractuellement dus et payables d'ici à l'échéance des différents contrats s'élèvent à KCHF 207' (KCHF 341' au 31.12.2014).

Les intérêts globaux payés sur les différents contrats depuis leur mise en place jusqu'au 31 décembre 2015 sont de KCHF 2193'.

La valeur résiduelle au bilan des dettes de leasings (hors intérêts dus jusqu'à l'échéance) au 31 décembre 2015 est de KCHF 3550' (KCHF 4655' en 2014).

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

RÉCAPITULATIF DES LEASINGS EN COURS AU 31.12.2015	DURÉE	MONTANT INITIAL	ANNUITÉ	INTÉRÊTS PAYÉS JUSQU'AU 31.12.2015	INTÉRÊTS DUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE	VALEUR RÉSIDUELLE AU 31.12.2015
« Valais »	2008-2020	4874	495	916	153	1993
« Valais » complément	2008-2020	239	26	54	10	103
« Genève »	2007-2017	3025	362	573	22	611
« Coppet »	2007-2017	3093	370	591	12	537
Billetterie	2010-2017	631	87	57	4	169
Véhicule	2013-2017	65	17	1	1	27
CNC	2015-2022	119	18	1	5	110
TOTAL AU 31.12.2015		12046	1375	2193	207	3550
TOTAL AU 31.12.2014				2053	341	4655

L'essentiel du matériel informatique est loué sur la base de contrats d'une durée de 39 mois, renouvelé pour l'exercice 2016. Au 31.12.2015, la valeur des échéances contractuelles dues est de KCHF 415' (13 trimestres).

11. Passifs de régularisation

Les passifs de régularisation comprennent différentes factures non encore reçues à la date de clôture des comptes.

12. Capital étranger

Dans le cadre de l'assainissement et de la restructuration de l'ancienne Compagnie générale de navigation sur le lac Léman SA, l'ensemble des prêts accordés par les cantons de Vaud, Genève et Valais pour les bateaux « Montreux », « Henry-Dunant », « Col-Vert », « Savoie », l'achat de deux vedettes et la rénovation du chantier a été abandonné au 01.01.2012.

13. Actifs mis en gage ou cédés pour garantir des engagements

	2015	2014
	DETTE en KCHF	ACTIFS MIS EN GAGE en KCHF
Bâtiments		
Emprunt hypothécaire 1 ^{er} et 2 ^e rang, de la Banque Cantonale Vaudoise, grevant l'ensemble des biens immobiliers de la Compagnie.	1690'	10932'
En 2015, l'amortissement annuel de la dette a été de KCHF 27' tandis que l'intérêt est de 3.05%/an (taux fixe jusqu'en 2016) sur un montant de KCHF 1341' et 1.8%/an sur un montant de KCHF 349'.		
Bateaux		
Emprunt hypothécaire 2 ^e rang des pouvoirs publics grevant l'ensemble des biens de la Compagnie (hors actifs financés par leasing, conditionnellement remboursable en fonction des résultats. Aucun remboursement ni paiement d'intérêts en 2015):		31590'
Confédération	1257'	
Canton de Vaud	0'	
Canton de Genève	0'	
Canton du Valais	0'	
Commune de Lausanne	990'	
TOTAL	2247'	

Ce prêt est sans intérêt et sans amortissement.

Dans le cadre de l'assainissement et de la restructuration de l'ancienne Compagnie générale de navigation sur le lac Léman SA, la participation sous forme de prêt des cantons de Vaud, Genève et Valais a été abandonnée.

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

Dorénavant, la valeur des emprunts au bilan est présentée séparément selon que l'échéance des remboursements est inférieure à 12 mois (court terme) ou supérieure (long terme).

14. Engagement de prévoyance et autres charges sociales

Dans le but d'assainir de manière durable sa Caisse de pensions, la CGN, avec l'appui du canton de Vaud, a pris la décision de changer de Caisse de pensions avec effet au 01.07.2010. Depuis cette date, la prévoyance professionnelle des employés de la CGN est assurée auprès de PROFELIA, institution de prévoyance des Retraites Populaires, entité juridiquement distincte conformément au droit suisse. Dans le cadre du plan d'assainissement mis en place lors de ce changement, un prêt de KCHF 8489' a été octroyé à la CGN en 2010 déjà par les Retraites Populaires. Suite au décompte définitif relatif au transfert depuis l'ASCOOP (ancienne caisse de pension de la CGN), un prêt complémentaire de KCHF 529' a été octroyé en 2011 afin d'atteindre l'objectif d'assainissement fixé, soit un taux de couverture de 90%. Le montant définitif du prêt s'établit dès lors à KCHF 9018'.

Le crédit de KCHF 529' est sans amortissement durant 10 ans soit jusqu'au 31 décembre 2020 et le taux d'intérêt, fixe sur toute la période, est de 2.65%. Le crédit de KCHF 8489' est sans amortissement durant 10 ans soit jusqu'au 31 décembre 2020 et le taux d'intérêt, fixe sur toute la période, est de 2.75%.

Suite à la hausse générale des marchés financiers en 2014 ainsi qu'aux efforts complémentaires d'assainissement de CGN SA, les mesures d'assainissement de la Caisse qui prévoyaient une cotisation de 4% du salaire coordonné prise en charge par la Société à raison de 60% et par les employés pour le solde ont été supprimées au premier janvier 2015. Au 31.12.2015, le taux de couverture de la Caisse a à nouveau reculé pour s'établir à 97.0% (comptes définitifs non disponibles au moment d'établir ce rapport). Afin de maintenir un taux de couverture aussi proche de l'équilibre que possible, la société a décidé de verser une nouvelle contribution exceptionnelle de KCHF 700' comptabilisée sur l'exercice 2015.

Le règlement de prévoyance prévoit la couverture des conséquences économiques résultant de la vieillesse, de l'invalidité et du décès.

La contribution de l'employeur est reprise sans modification dans le compte charges sociales en tant que charges de l'entreprise découlant des

engagements de prévoyance.

L'ensemble des collaborateurs du groupe CGN est engagé par CGN SA. Le contrat avec PROFELIA a donc été transféré en 2012 à CGN SA.

Au 31.12.2015, toutes les factures mensuelles d'acomptes de cotisations ont été payées (solde ouvert de KCHF 183' au 31.12.2014)

15. Provisions

Cette rubrique comprend les postes principaux suivants :

	VARIATION	2015	2014
	en	en	en
	KCHF	KCHF	KCHF
Provision pour heures supplémentaires :			
Attribution en 2015	-185'	1351'	1536'
Provision Service direct (abonnements forfaitaires CFF) :			
Attribution en 2015	-137'	2667'	2804'
Provision Italie	-927'	0'	927'

La provision «Italie» a été dissoute en 2015 avec le début de la rénovation du bateau et l'utilisation des fonds provisionnés à cet effet.

16. Fonds en faveur du personnel

Ces fonds se trouvent à l'actif et au passif du bilan.

Ils représentent des fonds de secours en faveur du personnel de la CGN (voir point 8).

17. Prêts actionnaires à la société

Les prêts accordés par la Banque Cantonale Vaudoise peuvent être considérés comme des prêts actionnaires. Au total, ces prêts s'élèvent à KCHF 1690' au 31.12.2015.

18. Structure du capital propre

Le montant du capital social consolidé au 31.12.2015 s'élève à KCHF 19855'. Les participations de Groupe CGN SA dans les sociétés filles CGN SA et CGN Belle Époque SA détenues toutes deux à 100% ont été compensées par le capital-actions de ces dernières.

19. Actionnaires importants

Se référer au tableau des actionnaires principaux de Groupe CGN SA.

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

20. Résultat exercice et résultat reporté

Le résultat d'exercice étant de KCHF 0' en 2015, il n'y a pas de proposition de répartition du résultat proposée par le Conseil d'administration à la prochaine Assemblée générale.

COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

21. Produits de transports bruts

TYPES DE PRODUITS	2015 CHF (en milliers)	2014 CHF (en milliers)	VARIATION en %
Trafic touristique & régional	16 153	16 487	-2.0%
Service direct (CFF)	5 870	5 379	+9.1%
Locations/ Charters	2 482	2 478	+0.2%
Croisières à thème	430	355	+21.4%
TOTAL	24 935	24 699	+1.0%

Malgré une hausse de 0.8% du nombre de passagers transportés en services réguliers ainsi qu'une hausse moyenne tarifaire sur la billetterie individuelle de 1.8%, le chiffre d'affaires de transport en trafic touristique et régional est en léger recul.

On constate une tendance de la clientèle touristique à réduire la durée de parcours des croisières qu'elle effectue ce qui contribue à la baisse du prix moyen encaissé par passager.

Les recettes «Service direct (CFF)» comprennent la variation de la provision sur les abonnements CFF annuels et ½ tarif d'une durée d'un an et plus (KCHF -137' en 2015). La baisse des provisions comptabilisée en 2015 (suppression des abonnements demi-tarif à 2 et 3 ans notamment) explique la hausse de ce poste de recettes.

22. Fermages et loyers

Ce poste comprend principalement les revenus de location correspondant à la sous-traitance par CGN SA de l'activité de restauration sur les bateaux. Ce poste comprend également le revenu relatif à la location à Lake Gourmet SA de locaux administratifs et de stockage sur le site du chantier naval.

La baisse des revenus en 2015 s'explique notamment par les pannes subies, en particulier celle du «Montreux».

23. Prestations internes

Les travaux de rénovation de la flotte de la CGN sont partiellement réalisés en interne par le personnel de la Société, en hiver notamment, lorsque la navigation est réduite. En 2015, aucune heure réalisée sur la flotte n'a été comptabilisée à l'exception des heures effectuées dans le cadre de la rénovation de l'Italie qui sont financées par le projet.

24. Contribution d'investissements

Le financement partiel des travaux de rénovation du bateau Italie par le canton de Vaud est comptabilisé en tant que recettes sous la rubrique contribution d'investissements. Le premier versement d'acompte a été effectué tout début 2016 et est comptabilisé sous l'exercice 2015.

25. Autres produits

TYPES DE RECETTES	2015 CHF (en milliers)	2014 CHF (en milliers)	VARIATION en %
Différence de change	159	122	+30.3%
Revenus marketing & Divers	364	413	-11.9%
Dons	3 540	404	+776.2%
Revenus kiosques & Navyshop	172	143	+20.3%
Location ressources humaines	80	232	-65.5%
TOTAL	4 315	1 314	+228.4%

Les dons comprennent notamment les versements de l'ABVL/Pro Vapore (KCHF 2 904') ainsi que de privés (KCHF 371') dans le cadre du financement de la rénovation de l'Italie ainsi que des dons de l'ABVL/ProVapore pour le financement de travaux sur la flotte Belle Époque active (KCHF 265').

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

26. Indemnités

Dès 2015, les indemnités versées par les cantons figurent sous cette rubrique. Le détail par contributeur est le suivant :

INDEMNITÉS	2015 en KCHF	2014 en KCHF
INDEMNITÉS ART. 28 LTV	1 704'	1 677'
Part Confédération	852'	838'
Part Vaud	852'	838'
Attribution à la réserve pour pertes futures selon art. 36 LTV	76'	-102'
INDEMNITÉS DES CANTONS DE VAUD ET VALAIS	6 301'	5 960'
Avance indemnités 2015	6 379'	5 650'
Solde 2015 à verser/recevoir	-78'	310'
Indemnités exercices antérieurs	0'	0'
INDEMNITÉS CANTON DE GENÈVE	1 543'	1 790'
Avances indemnités 2015	2 051'	1 934'
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	-381'	-108'
Part de subvention non dépensée	-127'	-36'
Solde indemnités à verser/recevoir	0	0'
INDEMNITÉS FRANCE À RECEVOIR	1 034'	1 106'
TOTAL	10 659'	10 432'

Pour l'exercice 2015, les décomptes définitifs de la comptabilité analytique n'ayant pas encore été soumis aux cantons, il s'agit d'une projection.

Le calcul des indemnités versées à CGN SA par les cantons et la Confédération est basé sur l'ensemble du groupe CGN. La comptabilité analytique est donc basée sur les comptes consolidés.

Pour le canton de Genève, les écritures comptabilisées en 2015 sont présentées selon les exigences du canton relatives au contrat de prestations 2014-2018.

27. Charges pour le personnel

L'effectif annuel, hors apprentis, a passé de 183 à 188 (+5 personnes en EPT). L'effectif de pointe durant la saison d'été a été de 240 (+9).

La hausse annuelle des salaires en 2015 a été de 2.3% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est due pour 1.3% aux augmentations statutaires et 1.0% aux augmentations réelles. L'indice des prix à la consommation (IPC) d'octobre 2014 s'est établi à 0.0%.

Les charges sociales et autres allocations et

indemnités du personnel représentent 33.7% de la masse salariale brute contre 29.8% l'année précédente. La hausse est due à la contribution exceptionnelle versée à la Caisse de Pensions dans le but d'améliorer le taux de couverture.

Le montant brut des charges salariales de l'ensemble de l'équipe de direction s'est élevé à KCHF 1 070' en 2015 (1 118' en 2014).

28. Dépenses générales

Le poste « conseil d'administration » comprend les honoraires des différents Conseils d'administration qui se sont élevés en 2015 (hors frais) à KCHF 273' contre KCHF 420' en 2014.

Les cotisations et taxes comprennent dorénavant la perte de 2% de TVA réalisée sur la part française du chiffre d'affaires. Ce taux correspond à la différence du taux de perception entre la France (10%) et la Suisse (8%). Jusqu'en 2013, le taux perçu par la France était de 7% et la CGN pouvait comptabiliser un gain de 1%.

Un taux forfaitaire de TVA de 3.7% est appliqué sur les subventions reçues.

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

Les frais relatifs au projet «CGN+» apparaissent principalement sous les comptes autres mandataires de la société (honoraires consultants KCH 75') ainsi que les dépenses générales pour le personnel (frais de formation KCH 70').

29. Achats marchandises

Ce poste comprend l'ensemble des achats pour des prestations à des tiers. Il s'agit essentiellement des prestations pour tiers du chantier naval mais également des achats de marchandises pour les kiosques ou le Navysshop.

30. Energie

Le prix moyen du carburant consommé durant l'année a baissé passant de CHF 1.04/litre en 2014 à CHF 0.94/litre en 2015. La consommation ayant elle également été inférieure à l'année précédente (4 310 811 litres en 2015 contre 4 556 850 litres en 2014 soit une baisse de 5.4%), cela a permis de réduire de manière significative les charges sur l'exercice 2015. Il faut relever que le prix moyen du carburant acheté a été légèrement supérieur au prix du marché suite à l'achat en 2013 et 2014 déjà d'une partie importante des besoins de l'exercice 2015.

Pour 2016, 2017 et 2018, une grande partie des besoins a également été achetée à terme en 2014 et 2015, à des prix inférieurs aux offres remises aux cantons sans pour autant avoir pu bénéficier de la chute des cours qui s'est produite en 2015. Pour 2016, les commandes effectuées représentent environ 75% des besoins ou 3 560 000 litres (KCHF 4 467') et pour 2017 environ 70% des besoins ou 3 300 000 litres (KCHF 3 863'). En 2015, nous avons également acheté une partie de nos besoins pour 2018 soit environ 45% de nos besoins (2 200 000 Litres pour KCHF 2 457').

31. Fournitures et prestations de tiers pour l'entretien

Certains bateaux vieillissants ou en bout de vie entraînent des coûts importants et en hausse régulière.

La valeur comptable de la flotte Belle Époque étant évaluée à CHF 1.-, les travaux effectués sur les huit bateaux sont passés directement en charge d'entretien ou activés puis amortis immédiatement dans les comptes annuels.

Les sinistres sont comptabilisés à la valeur nette, la part des sinistres non couverte par les

assurances étant en principe comptabilisée sous cette rubrique tandis que les éventuelles franchises sont comptabilisées sous la rubrique assurances. Le montant des franchises en 2015 s'est élevé à KCHF 31'.

32. Amortissements

Les travaux relatifs à la rénovation de l'«Italie» ont été activés dans les travaux en cours et amortis immédiatement conformément à la pratique en vigueur pour la flotte Belle Époque. La charge annuelle d'amortissement ordinaire (hors «Italie») est de KCHF 2 296' (KCHF 2 051' en 2014). Se référer également aux explications figurant sous le point 4 ci-dessus.

Avec l'amortissement extraordinaire de la flotte Belle Époque à CHF 1.-, la charge d'amortissement annuelle ordinaire comptabilisée ne correspond dorénavant plus à la valeur usuelle d'amortissement d'une flotte de la taille de la CGN qui devrait se situer à un montant supérieur à KCHF 5 000'.

33. Frais de capitaux

La dette correspondant à l'achat de bateaux et autres objets sous forme de leasing figure au passif du bilan de la Société. Les annuités sont comptabilisées partiellement sous forme de remboursement de la dette et partiellement sous forme de charges d'intérêts sous cette rubrique.

Depuis le mois de juillet 2010, ce poste comprend également les intérêts sur le prêt des Retraites Populaires octroyé dans le cadre de l'assainissement de la Caisse de pensions. Le taux d'intérêt moyen est de 2.74% sur une durée de 10 ans. La charge sur l'exercice 2015 est de KCHF 248'.

L'échéance des dettes portant intérêt est la suivante :

Dettes exigibles à moins d'un an	KCHF 1 307'
Dettes exigibles dans les 1 à 5 ans	KCHF 2 404'
Dettes exigibles à plus de 5 ans	KCHF 10 548'
TOTAL	KCHF 14 259'

34. Charges et produits extraordinaires

Les charges et produits extraordinaires s'élèvent à KCHF 24'. Les pertes relatives aux divers dédommagements liés à la panne du «Montreux» ayant été compensées par différents gains, notamment sur les décomptes de carburant 2014.

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

2014		2015		ACTIONNAIRE
ACTION	% TOTAL	ACTION	% TOTAL	
294 030	37.02	294 030	37.02	État de Vaud
177 238	22.32	177 238	22.32	ABVL/Pro Vapore
119 145	15.00	119 145	15.00	État de Genève
32 602	4.11	32 602	4.11	État Valaisan
11 632	1.46	11 632	1.46	Commune de Lausanne
10 000	1.26	10 000	1.26	Sandoz FF Holding SA
8 000	1.01	8 000	1.01	Banque Cantonale Vaudoise
8 000	1.01	8 000	1.01	Landolt A.
7 007	0.88	7 007	0.88	Hôtellerie Vaudoise
6 729	0.85	6 729	0.85	Ville de Genève
5 000	0.63	5 000	0.63	Biotonus Clinique Bon-Port
4 162	0.52	4 162	0.52	Commune de Montreux
4 000	0.50	4 000	0.50	Bemido SA
3 835	0.48	3 835	0.48	Commune de Vevey
2 665	0.34	2 665	0.34	De Picciotto G.
2 500	0.31	2 500	0.31	Conseil du Léman
2 415	0.30	2 415	0.30	Commune de Morges
2 145	0.27	2 145	0.27	Commune de Coppet
2 081	0.26	2 081	0.26	Oesch K.
1 700	0.21	1 700	0.21	Patek Philippe SA
1 300	0.16	1 300	0.16	DSR
1 238	0.16	1 238	0.16	Rivendell Holding SA
1 100	0.14	1 200	0.15	Menoudakos J.
1 000	0.13	1 000	0.13	Lombard T. / LODH
853	0.11	853	0.11	Commune de La Tour-de-Peilz
700	0.09	700	0.09	Retraites Populaires
643	0.08	643	0.08	Pictet C-H.
574	0.07	574	0.07	Ville de Nyon
565	0.07	565	0.07	Commune de Bourg-en-Lavaux
550	0.07	550	0.07	Landolt F.
515	0.06	515	0.06	Fauchier T.
500	0.06	500	0.06	Mirabaud & Cie
422	0.05	422	0.05	Demole G.
380	0.05	380	0.05	Commune de Saint-Sulpice
369	0.05	369	0.05	Commune de Rolle
359	0.05	359	0.05	Commune de Saint-Prez
3 000	0.38	0	0.00	Bigelow-May F.
75 243	9.47	78 143	9.84	<i>Autres porteurs</i>
794 197	100.00	794 197	100.00	

Collectivités publiques mises en évidence

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2015



1

R A P P O R T

de l'Organe de révision sur les comptes consolidés à
l'Assemblée générale des Actionnaires de
GROUPE CGN SA – Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de **GROUPE CGN SA**, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015. Le contrôle des indications de l'exercice précédent mentionnées dans les comptes consolidés a été effectué par un autre organe de révision.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a alinéa 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Lausanne, le 4 avril 2016
OZY/APA/FTS/vgr

INTERMANDAT SA Société Fiduciaire



Olivier ZYSSET
Expert-réviseur agréé ASR
Réviseur responsable



Alexandra PAMINGLE
Expert-réviseur agréé ASR

Annexes : comptes consolidés



GROUPE CGN SA

GROUPE CGN SA

ACTIF

	NOTES	31.12.15 CHF	BILAN %	31.12.14 CHF	BILAN %
A ACTIF CIRCULANT		9	0.0%	34 771	0.2%
1. TRÉSORERIE		9	0.0%	23	0.0%
1.1 Banques c/c commerciaux		9	0.0%	23	0.0%
2. CRÉANCES À COURT TERME		0	0.0%	34 748	0.2%
2.1 Débiteurs sociétés du groupe	1	0	0.0%	34 748	0.2%
B ACTIF IMMOBILISÉ		19 854 925	100.0%	19 854 925	99.8%
1. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	2	19 854 925	100.0%	19 854 925	99.8%
1.1 Participation CGN SA		19 754 925	99.5%	19 754 925	99.3%
1.2 Participation CGN Belle Époque SA		100 000	0.5%	100 000	0.5%
TOTAL ACTIF		19 854 934	100.0%	19 889 696	100.0%

GROUPE CGN SA
PASSIF

	NOTES	31.12.15 CHF	BILAN %	31.12.14 CHF	BILAN %
A CAPITAUX ÉTRANGERS		9	0.0%	34 771	0.2%
1. CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		9	0.0%	34 771	0.2%
1.1 Créanciers sociétés du groupe	1	9	0.0%	0	0.0%
2.1 Passifs de régularisation	3	0	0.0%	34 771	0.2%
B CAPITAUX PROPRES		19 854 925	100.0%	19 854 925	99.8%
1. CAPITAL-ACTIONS	4,5	19 854 925	100.0%	19 854 925	99.8%
1.1 794 197 actions nom. CHF 25.-		19 854 925	100.0%	19 854 925	99.8%
2. RÉSERVE FACULTATIVE ISSUE DU BÉNÉFICE		0	0.0%	0	0.0%
2.1 Résultat exercice		0	0.0%	0	0.0%
2.2 Résultat reporté		0	0.0%	0	0.0%
TOTAL PASSIF		19 854 934	100.0%	19 889 696	100.0%

GROUPE CGN SA
COMPTÉ DE RÉSULTAT

	NOTES	2015 CHF	VARIATION %	2014 CHF
A. PRODUITS SOCIÉTÉS DU GROUPE	6	285 887	61.5%	465 070
TOTAL DES PRODUITS		285 887	61.5%	465 070
B. DÉPENSES GÉNÉRALES		247 244	58.0%	426 512
1. Conseil Administration (Jetons de présence et suivi de mandats /projets)	7	241 034	57.4%	420 012
2. Organe de révision		5 000	76.9%	6 500
3. Autres mandataires de la Société		1 210	NA	0
C. FRAIS DE CAPITAUX		3 874	91.2%	4 246
D. IMPÔTS	8	34 769	101.3%	34 313
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		285 887	61.5%	465 070
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		0	NA	0

NA = ratio non applicable

GROUPE CGN SA

	2015 CHF	2014 CHF
OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	0	0
Capacité d'autofinancement de l'exploitation	0	0
Variation débiteurs	34 748	35 213
Variation créanciers et fournisseurs	-34 762	-35 229
Variation du besoin en fonds de roulement	-14	-16
FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'EXPLOITATION	-14	-16
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS		
Investissements	0	0
Flux de fonds relatifs aux investissements	0	0
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation du capital	0	0
Flux de fonds relatifs aux opérations de financement	0	0
Variation des disponibilités	-14	-16
Disponibilités au 1 ^{er} janvier*	23	38
DISPONIBILITÉS NETTES AU 31 DÉCEMBRE	9	23

GROUPE CGN SA

PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES

Sauf avis contraire et pour des motifs de présentation, tous les montants sont mentionnés en francs suisses.

PRINCIPE D'ÉVALUATION DES PARTICIPATIONS

Groupe CGN SA est une société anonyme ayant son siège à Lausanne.

Les participations sont évaluées selon la méthode du coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires.

Les éventuelles sociétés acquises ou vendues sont intégrées, respectivement sorties, du périmètre à leur date d'achat ou de vente.

La création des sociétés CGN SA et CGN Belle Époque SA a été réalisée entre le 16 mai 2012 (décision de l'Assemblée générale) et le 26 juin 2012 (date d'inscription au registre du commerce) par transfert de patrimoine de Groupe CGN SA avec effet rétroactif au 01.01.2012.

Les valeurs de transfert correspondent à la valeur comptable au 01.01.2012 (valeur de clôture au 31.12.2011 après assainissement financier). La valeur des participations de Groupe CGN SA dans ses sociétés filles correspond à la valeur du capital-actions de chacune des sociétés après transfert.

Nous avons renoncé à effectuer une réévaluation de la valeur de ces participations au 31.12.2015, partant du principe que celle-ci n'a pas été modifiée.

OBLIGATION DE GARANTIE EN FAVEUR DE TIERS

L'administration fédérale des contributions (AFC) a accepté la demande de la CGN de créer un seul groupe TVA pour l'ensemble du groupe CGN. Ceci signifie que les déclarations TVA se font sur la base de l'ensemble du groupe et qu'il en découle une solidarité des sociétés du groupe.

CONTRATS D'IMPORTANCE EN COURS

Aucun contrat d'importance prenant effet en 2015 n'a été signé en 2015.

LITIGES EN COURS

Aucun litige significatif ne nécessite un besoin de provision dans les comptes.

1. DÉBITEURS / CRÉANCIERS SOCIÉTÉS DU GROUPE

Au 31 décembre 2015, Groupe CGN SA a une dette envers CGN SA de CHF 9.-.

2. PARTICIPATIONS ESSENTIELLES

Les sociétés CGN SA ainsi que CGN Belle Époque SA sont toutes deux détenues à 100% par Groupe CGN SA. Leur siège social est à Lausanne.

3. PASSIFS DE RÉGULARISATION

Un montant de CHF 34 771.- correspondant à un solde d'impôts qui n'avait pas encore été facturé à Groupe CGN SA en 2014 a été réglé durant l'exercice 2015.

4. STRUCTURE DU CAPITAL PROPRE

Le montant du capital-actions au 31.12.2015 s'élève à CHF 19 854 925.- soit 794 197 actions d'une valeur nominale de CHF 25.- chacune.

5. ACTIONNAIRES IMPORTANTS

Se référer au tableau des actionnaires principaux de Groupe CGN SA.

6. PRODUITS SOCIÉTÉS DU GROUPE

L'ensemble des frais d'exploitation de Groupe CGN SA est refacturé à CGN SA sous forme d'honoraires de gestion. Le résultat comptable de Groupe CGN SA qui en découle est nul.

7. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le poste Conseil d'administration représente les honoraires du Conseil d'administration, y.c. frais divers.

8. IMPÔTS

Groupe CGN SA, de par ses activités de société de participations, n'est pas exonérée d'impôts.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR L'EXERCICE 2015



1

R A P P O R T

de l'Organe de révision sur le contrôle ordinaire à
l'Assemblée générale des Actionnaires de
GROUPE CGN SA – Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de **GROUPE CGN SA**, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015. Le contrôle des indications de l'exercice précédent mentionnées dans les comptes consolidés a été effectué par un autre organe de révision.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

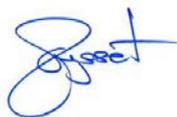
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a alinéa 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 4 avril 2016
OZY/APA/FTS/vgr

INTERMANDAT SA Société Fiduciaire



Olivier ZYSSET
Expert-réviseur agréé ASR
Réviseur responsable



Alexandra PAMINGLE
Expert-réviseur agréé ASR

Annexes : - comptes annuels

CGN SA
AV. DE RHODANIE 17
CASE POSTALE 390
CH-1001 LAUSANNE
T+41 (0)21 614 62 06
F+41 (0)21 614 62 02
DIRECTION@CGN.CH
CGN.CH